

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS



Le lycée Martin Luther King offre un choix original et large d'enseignements optionnels qui apportent une vraie plus-value au diplôme dans la perspective de l'insertion professionnelle. C'est une façon originale d'allier activités nouvelles et réussite au Bac.

Le choix de suivre cet enseignement est par définition libre. Par contre toute inscription à l'option engage l'élève au minimum jusqu'à la fin de l'année scolaire voire du cycle. Tous les enseignements optionnels sont évalués soit en contrôle continu soit en CCF.

Une réunion d'information à la rentrée précise à tous les inscrits les modalités d'organisation des options.

SECTION SPORTIVE PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Réalisée en partenariat avec le club Europlongée de Gruissan, cette option est l'une des rares options bac plongée existante en France. Elle allie la découverte et la pratique d'un sport original et la possibilité de s'investir dans des projets de stage.

Objectif : Sous l'égide de la FFESSM, Préparation du niveau 1, plongée à 12 mètres, à 20 mètres (niveau 2 pour les meilleurs), RIFAP (réaction intervention face à un accident de plongée).

Développer ses capacités techniques et physiques en situation subaquatique et comprendre les écosystèmes naturels et marins. Double compétence animation/encadrement plongée - environnement.

Obligations : Certificat médical d'aptitude à la plongée sous marine et au passage de niveau délivré par un médecin du sport.

Une participation annuelle de 350 euros est demandée afin de contribuer au coût de cet enseignement. Elle contribue à financer la fourniture du matériel, l'encadrement par des moniteurs diplômés, les déplacements, les sorties en mer (possibilité de paiement en plusieurs fois).

Déroulement : Entraînement piscine toutes les semaines plus 6 journées de plongée en mer à Gruissan.



HIPPOLOGIE-ÉQUITATION



Réalisée en partenariat avec la Manade de Tournebelle.

Objectif : Cet enseignement vise la découverte ou l'approfondissement de la pratique de l'équitation et des connaissances autour du cheval dans un cadre scolaire. Cet enseignement ne nécessite aucun pré-requis de galop. Il peut apporter des connaissances et informations relatives aux « métiers du cheval » dans le domaine de l'élevage et de la valorisation des chevaux. Il n'a pas pour objectif de délivrer des galops.

Déroulement en 2 temps : une partie théorique hippologie, dispensée par un enseignant du lycée et une partie pratique sur la manade encadrée par un moniteur agréé. L'évaluation prend en compte à parts égales l'hippologie et l'équitation.



Tout élève dispensé d'EPS ne peut s'inscrire à cet enseignement.
Une participation annuelle de 350 euros est demandée afin de contribuer au coût de cet enseignement (possibilité de paiement en plusieurs fois).

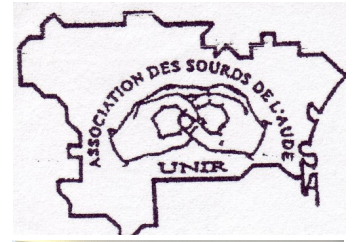
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Objectifs : Notre partenaire pour cet enseignement est l'Association des Sourds de l'Aude (ASA), basée à Narbonne, qui fait intervenir ses formatrices auprès des élèves engagés dans cet enseignement.

Sensibilisation et apprentissage de la "Langue des Signes Française", la LSF s'intègre totalement dans l'esprit de la filière "Services". Il permet l'acquisition de compétences supplémentaires dédiées à l'accueil d'un public de sourds ou malentendants. A l'issue des deux années du Bac Professionnel les élèves auront couvert les deux premiers niveaux de la langue des signes française, qui en comporte plus de vingt.

L'enseignement est de 1h30 hebdomadaire en groupe de 12 élèves.

Une participation annuelle de 80 euros est demandée aux familles afin de contribuer au coût de cet enseignement. Sachant que le nombre de places est limité nous effectuerons une sélection des candidats en fonction des résultats de Seconde et de la motivation exprimée dans un courrier écrit par l'élève.



PRATIQUES PROFESSIONNELLES "Animateur animalier"

L'enseignement optionnel Animateur animalier propose des activités d'observation, d'apprentissage, de recherche et de création autour du thème animalier.

Sont concernés les animaux de compagnie, chiens, chats, oiseaux, rongeurs, les NAC (nouveaux animaux de compagnie) mais également les animaux en parc zoologique, réserves ainsi que la faune sauvage.

Objectif : Cet enseignement vise à étudier l'éthologie, le comportement, les besoins des animaux ainsi que le rapport homme - animal. Il s'intéresse également à la médiation animale auprès des personnes handicapées ou en milieu hospitalier ainsi qu'aux animaux de travail (chiens de berger, handi-chien, animal pour le cinéma par exemple).

L'enseignement est dispensé par plusieurs enseignants (biologie, philosophie, zootechnie, spécialiste faune sauvage) et fait l'objet de partenariats avec des associations et des professionnels du milieu animalier (SPA, LPO, vétérinaires...). Il sera constitué de cours, de visites de structures, de rencontres avec des professionnels et de projets éducatifs.

Cette option s'adresse à toutes les filières du lycée, aussi bien les élèves intéressés par la gestion et protection de la nature, la faune sauvage que ceux dans les filières services à la personne.

Une participation annuelle de 80 euros est demandée aux familles afin de contribuer au coût de cet enseignement (sorties, intervenants extérieurs...)



ENGAGEMENT CITOYEN

Objectif : Valoriser l'engagement citoyen de l'élève dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat qu'il est amené à conduire dans le cadre de sa vie sociale dans ou en dehors de l'établissement.

Cet engagement n'est pas seulement une implication occasionnelle dans un projet, il repose sur des valeurs fortes en cohérence avec les valeurs de la République.

Sont pris en compte :

- l'implication dans les instances, dans les associations du lycée
- l'implication dans des structures sociales, sanitaires, scientifiques, culturelles, sportives, humanitaires
- l'implication dans des structures publiques (pompier bénévole, bénévole association.....)

L'évaluation porte sur la capacité à s'impliquer dans une dynamique collaborative et sur la réalisation d'une activité d'utilité sociale dans une structure.



Lycée Martin Luther King
Avenue des Étangs 11100 NARBONNE
Tél : 04-68-41-36-39
Site : www.epl-carcassonne.fr
Mel : lpa.narbonne@educagri.fr

